

**Titre du projet :** Services de surveillance et de conseils techniques pour la réalisation des projets du Secteur des partenariats pour l'innovation dans le développement touchant la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) et la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) qui sont assortis de travaux de construction. (2021-P001006-1)

**A. MODIFICATION À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP):**

1. Dans la DDP à la Section 2. « Proposition technique – Formulaire normalisés », Formulaire Technique 4A « Curriculum vitae de la personne proposée pour l'équipe de surveillance », sous « Instruction à l'intention des soumissionnaires », SUPPRIMER le libellé « Grille d'évaluation suivante » et INSÉRER « Section 5. Critères d'évaluation ».
2. Dans la DDP à la Section 2. « Proposition technique – Formulaire normalisés », Formulaire Technique 4A « Curriculum vitae de la personne proposée pour l'équipe de surveillance », « Exigences linguistiques », sous Objectif avant le mot « français » AJOUTER le libellé suivant : « au moins un membre de l'équipe du consultant doit posséder les niveaux de compétence linguistique professionnelle avancée en ». La phrase doit maintenant se lire comme suit :  
  
« **Objectif :** Vous devez démontrer que chaque membre de l'équipe de surveillance possède un niveau avancé de compétence en anglais et au moins un membre de l'équipe du consultant doit posséder les niveaux de compétence linguistique professionnelle avancée en français. Voir l'annexe 1 pour en savoir davantage sur les échelles de cotation des compétences linguistiques. »
3. Dans la DDP à la Section 2. « Proposition technique – Formulaire normalisés », Formulaire Technique 4A « Curriculum vitae de la personne proposée pour l'équipe de surveillance », sous « EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (En ordre chronologique) », sous l'Objectif 1, SUPPRIMER la phrase et INSÉRER la phrase suivante:  
  
« Démontrer l'expérience selon le critère coté C 2.1. »
4. Dans la DDP à la Section 2. « Proposition technique – Formulaire normalisés », Formulaire Technique 4A « Curriculum vitae de la personne proposée pour l'équipe de surveillance », sous « EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (En ordre chronologique) », sous l'Objectif 2, SUPPRIMER la phrase et INSÉRER la phrase suivante :  
  
« Démontrer l'expérience selon le critère coté C 2.2. »
5. Dans la DDP à la Section 2. « Proposition technique – Formulaire normalisés », Formulaire Technique 4B « Expérience professionnelle pour chaque personne proposée pour l'équipe de surveillance », sous « Instructions à l'intention des soumissionnaires » SUPPRIMER le libellé « Grille d'évaluation suivante » et INSÉRER « Section 5. Critères d'évaluation ».
6. Dans la DDP à la Section 2. « Proposition technique – Formulaire normalisés », Formulaire Technique 4B « Expérience professionnelle pour chaque personne proposée pour l'équipe de surveillance », sous « Critère 3.1 : Affectation N°1 » et sous « Critère 3.1 : Affectation N°2 », SUPPRIMER le paragraphe Objectif et INSÉRER le paragraphe suivant :  
  
« **Objectif :** Décrire une affectation selon le critère coté 3.1 »
7. Dans la DDP à la Section 2. « Proposition technique – Formulaire normalisés », Formulaire Technique 4B « Expérience professionnelle pour chaque personne proposée pour l'équipe de surveillance », sous « Critère 3.2 : Affectation No1 », SUPPRIMER le paragraphe Objectif et INSÉRER le paragraphe suivant :  
  
« **Objectif :** Décrire une affectation selon le critère coté 3.2 »

8. Dans la DDP à la Section 5 « Critères d'évaluation », Définitions, SUPPRIMER la définition (i) « Affectation technique » et INSÉRER la définition suivante :
- « « (i) **Services de surveillance et de conseil technique** » consiste à examiner et à analyser l'information sur le projet ou le programme pour évaluer si ce dernier se déroule normalement et contribue à l'atteinte des résultats tel que prévu. Le suivi représente la collecte, l'analyse et l'utilisation systématiques et continues d'information sur le rendement pour soutenir la prise de décisions efficace dans un projet ou un programme. Il comprend également la formulation de recommandations et la proposition de modifications au projet ou au programme suite à cette évaluation. »
9. Dans la version anglaise de la DDP à la Section 5 « Evaluation Criteria », Critère R 2.1, au premier paragraphe, SUPPRIMER le mot « sector ». Le paragraphe doit maintenant se lire :
- « Using Form 4A, the Bidder should demonstrate that the Construction-Specialist/Team-Leader has experience working as either a licensed Engineer or Architect for at least ten (10) years or 1,500 cumulative working days in the construction industry with a specialization in the construction/refurbishment of health and/or water, sanitation and hygiene (WASH) facilities. »
10. Dans la DDP à la Section 5 « Critère d'évaluation », Critère C 2.1 au dernier paragraphe, SUPPRIMER le mot « sectorielle ». Le paragraphe doit maintenant se lire comme suit :
- «
- Au moins dix (10) ans ou 1 500 jours cumulatifs de travail à titre d'ingénieur ou d'architecte agréé dans l'industrie de la construction, plus une expérience dans la construction et/ou la remise à neuf d'installations de santé et d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) : 100 points. »
11. Dans la version anglaise de la DDP à la Section 5 « Evaluation Criteria », Critère R 2.2 au premier paragraphe AJOUTER le mot « Assignment » après le mot « Services », AJOUTER le libellé « the last » après le mot « within ». Le paragraphe doit maintenant se lire comme suit :
- « Using Form 4A, the Bidder should demonstrate that the proposed Monitoring Team, either the Construction-Specialist/Team-Leader or the Technical-Specialist, has cumulative experience engaging with at least one (1) different type of stakeholder during the provision of Technical Advisory and Monitoring Services Assignments within the last ten years of this RFP Closing Date. ».
12. Dans la DDP à la Section 5 « Critère d'évaluation », Critère C 2.2, après le premier paragraphe AJOUTER le libellé suivant « Si l'expérience demandé correspond à l'expérience totale des deux membres de l'équipe de surveillance, indiquez l'expérience totale pour l'équipe dans le champ approprié au formulaire 4A. ».
13. Dans la DDP à la Section 5 « Critère d'évaluation », Critère 3.1, au premier paragraphe SUPPRIMER le libellé « sectorielles de conseil technique et de surveillance » après le mot « affectations » et SUPPRIMER le libellé « de surveillance et de consultation » après le mot « services » and INSERT « de surveillance et de conseil technique ». Le paragraphe doit maintenant se lire comme suit :
- « À l'aide du formulaire 4B, le soumissionnaire doit décrire deux (2) affectations menées à bien au cours des dix (10) années précédant la date de clôture de la DP afin de démontrer que le spécialiste en construction/chef d'équipe possède une vaste expérience de la prestation de services de surveillance et de conseil technique concernant les travaux de construction dans un contexte de développement international. »
14. Dans la DDP à la Section 5 « Critère d'évaluation », Critère 3.2, au premier paragraphe SUPPRIMER le libellé « sectorielles de conseil technique et de surveillance » après le mot « affectation » et SUPPRIMER le libellé « de surveillance et de consultation » après le mot «

services » and INSERT « de surveillance et de conseil technique ». Le paragraphe doit maintenant se lire comme suit :

« À l'aide du formulaire 4B, le soumissionnaire doit décrire une (1) affectation réalisée dans les dix (10) années précédant la date de clôture de la DP qui démontre que le spécialiste technique possède une vaste expérience dans la prestation de services de surveillance et de conseils techniques tenant compte des genres et de la réalité des adolescents et des programmes de santé dans un contexte de développement international. »

## B. QUESTIONS ET RÉPONSES

<b>Question</b>	L'une de nos ressources est un ressortissant colombien qui a travaillé sur des projets de développement (donateurs internationaux) en Colombie, par exemple pour l'USAID. L'expérience présentée par un ressortissant colombien sur un projet donateur en Colombie sera-t-elle considérée comme un projet de développement international, ou n'est-ce pas acceptable, car cette ressource était consultante nationale sur ce projet de développement international?
<b>Réponse</b>	Rien dans la DDP ne limite le soumissionnaire à proposer l'expérience d'une ressource nationales.
<b>Question 2</b>	<p>Dans les critères d'évaluation de la section 5, la définition « affectation technique » est donnée en tant que prestation d'expertise technique en la matière. Toutefois, il semble que pour cette offre AMC n'est en fait pas à la recherche d'expérience dans la prestation d'affectations techniques, mais plutôt pour l'expérience de la prestation de « services de conseil technique et de surveillance ».</p> <p>Pourriez-vous préciser si l'expérience du spécialiste de la construction qui met en œuvre la construction WASH (p. ex. à titre de chef d'équipe d'un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement ou d'un projet de développement d'infrastructure, fournissant une expertise technique) démontrant une expertise en matière de conseil et de surveillance?</p> <p>Pourriez-vous donner une définition des « services techniques de conseil et de surveillance »? Un « conseiller technique et moniteur » est-il distinct d'une équipe de mise en œuvre?</p>
<b>Réponse 2</b>	<p>Le MAECD est à la recherche d'affectations démontrant l'expérience dans les services de surveillance et de conseil technique. Voir les modifications apportées à cet Addendum 2.</p> <p>Le MAECD a fourni une définition des « services de surveillance et de conseil technique ». Voir l'amendement 8 de cet Addendum 2.</p> <p>Non. Le MAECD recherche pour le spécialiste de la construction/chef d'équipe et spécialiste technique ayant une expérience significative dans la prestation de services de surveillance et de conseil technique.</p>

<b>Question 3</b>	La DDP a un formulaire TECH 4-C, mais il n'y a aucune référence au formulaire 4-C dans les critères d'évaluation. Ce formulaire doit-il être soumis?
<b>Answer 3</b>	Non, le formulaire 4C n'est pas applicable à cette DDP.
<b>Question 4</b>	Formulaire TECH 4-A sous compétence linguistique indique « Démontrer que chaque membre de l'équipe de surveillance possède des niveaux avancés de compétence en anglais et Français ». Toutefois, dans l'énoncé de travail à la section 8, il est dit : « Au moins un membre de l'équipe du consultant doit posséder les niveaux suivants en Français : compétence professionnelle avancée. Pourriez-vous préciser si l'une ou les deux ressources doivent posséder des compétences professionnelles avancées en Français?
<b>Réponse 4</b>	Le soumissionnaire doit démontrer que chaque membre de l'équipe de surveillance possède des niveaux avancés de compétence en anglais et qu'au moins un membre de l'équipe du consultant doit posséder une compétence professionnelle avancée en français. Voir la modification 2 de cet Addenda 2.
<b>Question 5</b>	Dans le EDT, l'article 10 indique que l'équipe de surveillance devra se déplacer afin d'effectuer environ quatre visites sur le terrain sur quatre ans. Toutefois, dans addendum 1 A. Les modifications apportées à la DDP, point 6, stipulent que « pour minimiser les déplacements, les plateformes virtuelles devraient être la principale approche de la prestation des services. Le MAECD s'attend-il toujours à ce que nous budgétisions quatre missions sur le terrain, ou ce n'est pas envisagé, car l'approche principale de la prestation des services devrait se faire par le biais de plates-formes virtuelles?
<b>Réponse 5</b>	Le MAECD s'attend toujours à ce que le soumissionnaire budgète quatre missions sur le terrain.

**C. TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.**